

PERCE-NEIGE VOUS INFORME

OCTOBRE 2025

Chers parents,

Nous souhaitons souligner l'importance de votre accompagnement dans la réalisation des tâches scolaires à la maison. Les recherches démontrent que les enfants les plus persévérants sont souvent ceux qui bénéficient du soutien de leur famille.

En tant que parent, vous exercez une grande influence sur la motivation et la réussite scolaire de votre enfant. Votre présence, votre écoute et l'intérêt que vous portez à ses devoirs et leçons nourrissent son désir d'apprendre et de se dépasser.

La période consacrée aux devoirs et leçons devrait idéalement se dérouler dans un climat de calme, d'encouragement et de bienveillance. Si vous vivez certaines difficultés à ce niveau, n'hésitez pas à en discuter avec le titulaire de votre enfant.

La direction

FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

La facturation a été envoyée par courriel le 30 septembre. La date limite de paiement est le **31 octobre**. Nous vous recommandons d'effectuer le paiement **via votre institution bancaire** à l'aide du numéro de référence indiqué (un nouveau numéro a été attribué si votre enfant a changé de pavillon).

Pour les programmes **English 3.0** et **PDHÉ**, les paiements peuvent se faire en **deux versements** : le 31 octobre et le 28 novembre.

Pour les **parents séparés**, une seule facture a été émise pour le montant total, mais elle peut être réglée en deux paiements (moitié-moitié).

Merci de votre collaboration!

CAISSE SCOLAIRE



La caisse scolaire a repris ses activités le mercredi 8 octobre dernier pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année. N'hésitez

pas à demander une enveloppe de la caisse au titulaire de votre enfant.

Nous vous invitons à consulter le site de la Caisse scolaire, vous y trouverez une foule de conseils ainsi que des vidéos et des activités à faire avec votre enfant afin de l'aider à développer des habitudes financières durables.

[École du Perce-Neige, pavillon Perce-Neige | Caisse scolaire](#)

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le mardi 28 octobre, à 19 h 15, à l'agora du pavillon St-Charles. Pour y assister, contactez le secrétariat au 418 873-2193.

Bienvenue à tous!

HALLOWEEN ÉCOLO

Le 31 octobre approche à grands pas. Connaissez-vous les meilleurs trucs pour une Halloween écolo?

- Regarder ce que l'on possède déjà à la maison;
- Utiliser un costume ou des accessoires usagés;
- Demander à quelqu'un de nous prêter ce qui manque;
- Créer soi-même notre costume en recyclant et en réutilisant différents objets;
- Fréquenter la friperie de Pont-Rouge (Grenier des Trouvailles, ouvert le mardi 13 h à 16 h et le jeudi 13 h à 20 h).

Participez en grand nombre!



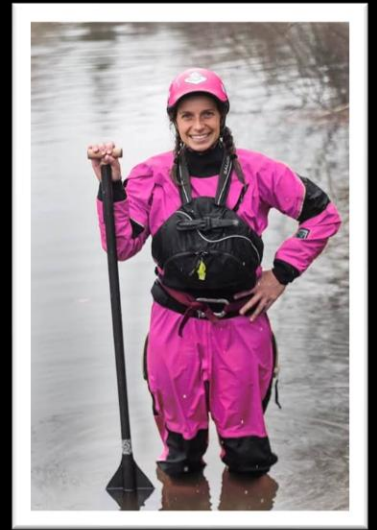
CHAMPIONNAT DE RAFTING

C'est avec une grande fierté que nous vous annonçons que **M^{me} Véronique Delisle**, enseignante spécialiste en éducation physique à notre école, participera au Championnat du monde de rafting en novembre 2025, en Argentine.

Il s'agira de sa **sixième participation à un championnat du monde** — tout un exploit! 🌟

Le rafting est un sport de pagaie pratiqué sur des rivières de classes 3 et 4. La compétition comprend quatre épreuves : le **sprint**, la **confrontation**, le **slalom** et le **downriver**. Chaque épreuve rapporte un certain nombre de points, et l'équipe championne est celle qui obtient le meilleur total à la fin du tournoi.

Unissons-nous pour lui souhaiter la meilleure des chances dans cette belle aventure!



CHANT COMMUN

C'est dans le cadre des Journées de la culture de Culture pour tous que les élèves de la 1^{re} à la 6^e année se sont rassemblés à l'Aréna de Pont-Rouge pour chanter d'une seule voix le chant commun Les cœurs et interprété par Sarahmée et l'orchestre symphonique de Montréal.

<https://drive.google.com/file/d/18QCECPJUV7tZSyNkhRpAHQFtYC9jbDI/view?usp=sharing>

Bravo à tous nos chanteurs!

Vos enseignantes spécialistes en musique
Mesdames Nana Esther, Isabelle et Marie-Michelle

LEUCAN



Nous sollicitons votre aide afin d'atteindre notre objectif de 1 000 \$ pour le Défi Halloween de Leucan.

Saviez-vous qu'avec l'argent amassé, Leucan offre plusieurs services essentiels aux familles d'enfants atteints de cancer, comme un programme d'accompagnement et de sensibilisation scolaire? Pour faire un don, vous n'avez qu'à cliquer sur le lien suivant :

<https://journeeleucan.crowdchange.ca/126959>

De la part des enfants malades et de leur famille, nous vous remercions de fond du cœur! ❤️

CÉLÉBRATION DE L'HALLOWEEN

Nous célébrerons l'Halloween **le vendredi 31 octobre, en après-midi**. De belles activités seront organisées dans chacune des classes pour souligner cette journée festive.

À cette occasion, **tous les élèves sont invités à se déguiser de façon autonome sur l'heure du dîner**.

Les élèves qui fréquentent le service de garde pourront **apporter leur costume dans un sac et auront du temps pour se changer** avant les activités.

Veillez noter que **les masques sont interdits**, mais le **maquillage est permis**. De plus, **les déguisements ou accessoires représentant la violence** (ex. : épée, fusil, couteau, etc.) **ne sont pas autorisés**.

RETOUR SUR LA JOURNÉE NATIONALE DE LA VÉRITÉ ET DE LA RÉCONCILIATION

Le 30 septembre dernier marquait la **Journée nationale de la vérité et de la réconciliation**. Cette journée a été l'occasion de **rendre hommage aux enfants qui ne sont jamais retournés chez eux**, ainsi qu'aux **survivants des pensionnats**, à leurs **familles** et à leurs **communautés**.

La **commémoration publique** de cette histoire tragique et douloureuse, ainsi que des **séquelles durables** laissées par les pensionnats, demeure une étape essentielle du **processus de réconciliation**.

Le **chandail orange** symbolise la **perte de culture, de liberté et d'estime de soi** que de nombreux enfants autochtones ont vécues.

Cette journée nous rappelle avec force que « **Chaque enfant compte** ».



MÉRITANTS DU MOIS DE SEPTEMBRE

Sous le thème « J'apprends les routines et je les intègre », voici tous les élèves méritants du mois de septembre.

Bravo à tous!

PAVILLON PERCE-NEIGE

PRÉSCOLAIRE

Ariely Nava Cysne
Éloi Chaîné
Léonie Morin
Jayden Taillon
Jenny Vallerant Roberge
Benjamin St-Louis
Hubert Fortin
Akian Mc Manus

1RE ANNÉE

Louane Gagné
Zoey Rood
Jeanne Trudel
Émile Martel
Arthur Gosselin
Élodie Simard
Justine Morissette

2E ANNÉE

Alexandra Gilbert
Loïs Fontaine
Élia Rose Lemelin
Lexi Bizama
Émie St-Coeur
Jules Trudel
Milane Côté

3E ANNÉE

Léane Dubois
Elliot Tremblay
Dylan Ruanova Olmos
Victor Couture
Florence Thibodeau
Caleb Mainguy

LA VOIE LACTÉE

Melody Martin-Durand
Nathaniel Laflamme
Jayson Savoie

PAVILLON ST-CHARLES

4E ANNÉE

Gabrielle Denis
Elizabeth Tremblay
Lucas Châtigny
Emy Garneau
Emmy Roy
Marily Fortin

5E ANNÉE

Anaïs Fortier
Elisabelle Crepeau
Enrik Ouellet
Derek Laliberté Angers
Caleb Cerbo-Nicol

6E ANNÉE

Dalhia Hill
Noa Chassé
Alicia Brousseau
Olivier Bédard
Arthur Pageau
Charlotte Chouinard

NOUS SOMMES
FIERS DE VOUS!!



INTERDICTION DES APPAREILS MOBILES (CELLULAIRE, MONTRE INTELLIGENTE, ETC.)

Depuis la rentrée 2025, une nouvelle loi provinciale est entrée en vigueur concernant l'utilisation des appareils mobiles à l'école, sur temps scolaire et sur temps de service de garde. Il est important de savoir que cette loi ne concerne pas seulement les téléphones cellulaires, mais aussi les montres intelligentes, permettant de prendre des photos, de filmer ou d'envoyer des communications à d'autres personnes. Ainsi, il est attendu que les élèves laissent à la maison ces objets. Advenant le cas où un élève apporterait l'un ou l'autre de ces objets, l'adulte responsable pourra demander à l'élève de le ranger dans le sac à dos, dans le casier ou encore le prendre pour le redonner à l'enfant en fin de journée.

PRISE DE PHOTO

Afin de maintenir la vie privée de tous les enfants, nous vous demandons de ne pas prendre de photos lorsque les élèves jouent dans la cour de récréation.

Merci de votre collaboration!

RAPPEL AMICAL À PROPOS DES RETARDS

Nous vous rappelons que lorsque votre enfant arrive en retard, vous n'êtes pas autorisés à circuler dans les corridors de l'école.

Les élèves doivent absolument se présenter au secrétariat afin de confirmer leur présence à la secrétaire.

Nous vous remercions de votre collaboration!

ESCOUADE ÉCOLO PAVILLON PERCE-NEIGE



Ces élèves de 3^e année auront la responsabilité de la collecte des matières compostables au pavillon Perce-Neige pour toute l'année scolaire.

Chaque jour, ils s'occupent de deux ou trois bacs qu'ils vident dans les grands bacs bruns à l'extérieur. Ensuite, ils tapissent le fond des bacs de papier journal avant de les remettre en place aux différents étages du pavillon.



C'EST QUOI LE SCP (SOUTIEN AU COMPORTEMENT POSITIF)??

Le personnel de l'école du Perce-Neige a à cœur le bien-être des élèves qui lui sont confiés.

Dans cette optique, nous souhaitons un climat harmonieux et positif au sein de nos locaux. C'est pourquoi nous poursuivons la mise en œuvre du programme SCP (soutien au comportement positif). Ce système renforce les comportements positifs des élèves de différentes façons :

Premièrement, par des renforçateurs verbaux. Ce sont les plus importants! Nous devons donner 15 renforçateurs verbaux pour 3 renforçateurs tangibles.

Deuxièmement, par des renforçateurs tangibles sous forme « d'étoiles » ou de « feuilles ». Ces derniers sont affichés près du nom de vos enfants sur les grands tableaux dans les classes. Lorsque ces derniers en ont cumulé le nombre requis, différent selon les niveaux, un privilège leur est accordé.

Lorsque le groupe de votre enfant a cumulé un nombre X d'étoiles tangibles, nous organisons alors un privilège de groupe. De plus, lorsque tous les groupes en auront assez cumulé... une grande célébration aura lieu pour tous les élèves. Toutefois, si votre enfant ne reçoit pas « d'étoiles » tangibles, cela ne veut pas dire qu'il ne fait pas ce qu'on attend de lui. Ceux-ci sont remis de façon aléatoire parmi l'ensemble des élèves par chaque membre du personnel. Dans la mesure du possible, nous essayons d'en donner de façon équitable. Cependant, il ne s'agit pas d'un concours et il se peut qu'à ce moment-ci de l'année certains enfants aient reçu plus de privilèges.

En expliquant les comportements attendus aux élèves et en soulignant les bons coups, les actions positives se multiplient. Il favorise la responsabilisation progressive de l'élève par le renforcement positif des comportements attendus.

L'élaboration de ce système s'inscrit dans une démarche d'intervention bienveillante en lien avec les valeurs de l'école : Respect | Responsabilité | Sens de l'effort | Autonomie.

Nous vous invitons à valoriser les bons comportements de votre enfant tant à l'école qu'à la maison. Votre appui est important pour la réussite de cette initiative. Ne les encouragez pas seulement pour les renforçateurs tangibles qu'ils reçoivent, mais pour les bons comportements qu'ils adoptent.

Bonjour chers parents terriens!

Je me présente, je suis Mercure, le messager des étoiles

Je suis en pleine mission à l'école du Perce-Neige!!
Eh oui, j'étudie les comportements positifs de vos chers petits terriens!

Vos enfants auront la chance de me voir tous les mois lors de la remise des diplômes SCP. 😊

Je souhaite à tous, une bonne année stellaire!!



Bûches Michaud au profit du SCP

Encore cette année, jusqu'au 27 novembre, vous aurez la chance de vous procurer une délicieuse bûche Michaud. Les profits amassés serviront à offrir diverses activités SCP à nos chers élèves pour les féliciter de leur bon comportement.

The logo for Michaud GÂTEAUX features the name 'Michaud' in a large, white, hand-drawn font on a black background. Below it, the word 'GÂTEAUX' is written in a smaller, pink, sans-serif font. The entire logo is set within a red-bordered square.

Michaud
GÂTEAUX

Octobre

22	23	24
29	30	31

**Plus tu
commandes tôt,
plus e'est
payant !**

Chaque bûche
vendue avant le 1^{er}
novembre = 1\$ de
plus de profit pour
notre école !








Pour commander:

<https://willy.patisseriemichaud.com/boutique/ecole-primaire-perce-neige>

NOVEMBRE

2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
3 Jour 9	4 Jour 1	5 Jour 2 	6 Jour 3	7 Pédagogique
10 Jour 4	11 Jour 5	12 Jour 6 	13 Jour 7	14 Jour 8
17 Jour 9	18 Jour 1	19 Jour 2 	20 Jour 3	21 Pédagogique
24 Jour 4	25 Jour 5	26 Jour 6 	27 Jour 7 Dernière journée pour commander votre bûche Michaud 	28 Jour 8

Accueil | École du Perce-Neige

